



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETE N° 2018-⁰DF-2018-01-19-002

portant nomination pour 2018 et 2019 des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du Traité ;
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21 ;
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- VU le décret n° 2009-633 du 6 juin 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'actions des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant, et notamment son article 7 ;
- SUR proposition de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission consultative régionale chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant au titre des années 2018 et 2019 :

Pour le collège DANSE:

Nominations

Eleonor BAILLY, Secrétaire Générale du Centre de Développement Chorégraphique National - Atelier de Paris – Carolyn Carlson

Isabelle DANTO, Critique (danse, performance, arts visuels) pour la revue Esprit, chargée de production audiovisuelle – Centre Pompidou

Laurence de MAGALHAËS, Co-directrice festival Paris d'Eté et du théâtre Sylvia Monfort

Christelle GLAZAI, Directrice de production, théâtre National de Chaillot

Julie GUIBERT, Artiste chorégraphique, interprète

Joël GUNZBERGER, Directeur de l'Onde, théâtre et centre d'art de Vélizy-Villacoublay

Nathalie HUERTA, Directrice du théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine

Frédérique LATU, Co-directrice du Centre de Développement Chorégraphique National La Ferté en Tardenois

Mourad MERZOUKI, Chorégraphe – Directeur du Centre Chorégraphique National de Créteil

Julie MEYER HEINE, Artiste chorégraphique – Formatrice – Recherche danse

Jean-François MUNNIER, Directeur délégué du théâtre de l'Etoile du Nord - Scène conventionnée d'intérêt national art et création / danse

Aurélien RICHARD, Musicien – Chorégraphe

Mathilde VILLENEUVE, Co-directrice des Laboratoires d'Aubervilliers

Renouvellements

Cédric ANDRIEUX, Artiste chorégraphique, chargé de développement Bureau Produire

Tristan BARANI, Chargé des relations publiques et de la programmation danse - Théâtre de Vanves – Scène conventionnée d'intérêt national art et création / danse

Christine BOMBAL, Artiste chorégraphique, interprète, chargée de production

Céline GALLET, Directrice du bureau de production Garde-Robe

François LAROCHE-VALIERE, Chorégraphe-Auteur

Lucie MARREL, Assistante de Direction et de Programmation, à la Ferme du Buisson, Scène Nationale de Marne la Vallée

Smaranda OLCESE, Journaliste – Critique de danse

Frédéric PEROUCHINE, Secrétaire Général de l'Association des Centres Chorégraphiques Nationaux, de l'Association des Centres de Développement Chorégraphiques Nationaux et de l'Association des Centres Dramatiques Nationaux.

Pour le collège MUSIQUE :

Nominations

Vincent AGRECH, Consultant - Journaliste à « Diapason »

Sandrine ANGLADE, Metteuse en scène - Directrice artistique de la Compagnie Sandrine Anglade

Elsa BISTON, Compositrice – Interprète

Hélène BRESCHAND, Compositrice – Interprète

Maete CHARLES, Productrice Zone Franche – réseau des musiques actuelles du Val-de-Marne

Kamel DAFRI, Directeur du festival Villes des Musiques du Monde

Christophe FREMIOT, Musicien - Producteur d'émission radio

Sylvie GIROUX, Directrice du château de Valençay

Alexandre GRANDÉ, Compositeur - Directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers - La Courneuve

Lin-Ni LIAO, Compositrice

François NAULOT, Directeur artistique du programme voix & Unité scénique à la Fondation Royaumont

Éric PARIS, Directeur programmeur aux Deux Pièces Cuisine du Blanc-Mesnil – Scène conventionnée d'intérêt National art et territoire / musiques actuelles

Arnaud RIVIERE, Directeur du festival Sonic Protest - Compositeur & musicien

Stéphane ROTH, Directeur éditorial de La rue musicale de la Philharmonie de Paris

Renouvellements

Benoît BENICHOU, Metteur en Scène

Sandra BERNHARD, Programmatrice à l'auditorium du Musée d'Orsay

Anouchka CHARBEY, Directrice du Théâtre de Vanves - scène conventionnée d'intérêt national art et création/ danse

Vincent ECHES, Directeur de la Ferme du Buisson, Scène nationale de Marne-la-Vallée

Lionel MASSETAT, Directeur du Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines - Scène Nationale

Blaise MERLIN, Directeur de Jazz Nomades/ La voix est libre

Laurent MURARO, Directeur artistique de l'auditorium du Musée du Louvre

Agnès PUISSILIEUX, Cheffe de projet au Collegium Musicæ à la Sorbonne

Nathalie RAPPAPORT, Directrice du Festival de Saint-Denis

Wilfried WENDLING, Directeur de la Muse en Circuit – Centre national de Création Musicale

Laetitia ZAEPFFEL, Consultante

Camel ZEKRI, Compositeur - Directeur artistique des Arts Improvisés

Pour le collège THEATRE, ART DE LA RUE ET ART DU CIRQUE :

Nominations

Lucas BONNIFAIT, Co-directeur du théâtre de La Loge

Olivia BURTON, dramaturge

Véronique FELENBOCK, chargée de diffusion et de production de compagnies indépendantes

Philippe FOURCHON, Directeur adjoint de la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée

Pascale GRILLANDINI, Dramaturge

Christelle LECHAT, chargée de diffusion et de production de compagnies indépendantes

Magali LERIS, Comédienne, metteuse en scène

Nicole MARTIN, Personnalité qualifiée

Bernard MATHONNAT, Personnalité qualifiée

Sophie MUGNIER, Directrice du Théâtre de Brétigny, scène conventionnée art & création

Marion ROUSSEAU, Responsable de la programmation à la CCAS

Frédéric SACARD, Directeur adjoint du CDN d'Aubervilliers La Commune

Laurent SROUSSI, Directeur du théâtre de Belleville

Renouvellements

Rachid AKBAL, Directeur artistique de la Compagnie le Temps de Vivre

Isabelle BARBERIS, Professeur au sein de l'Université paris-Diderot

Dominique BERODY, Délégué Général Jeunesse du CDN de Sartrouville

Joséphine CHECCO, Directrice et programmatrice de l'Espace Lino Ventura à Garges-Lès-Gonesse

Adrien DE VAN, Co directeur du Théâtre Paris, Villette

Anna DEFENDINI, Personnalité qualifiée

Frédéric FACHENA, Co-directeur du Collectif 12

Coco FELGEIROLLES, Professeur d'art dramatique au sein du Conservatoire de Cergy-Pontoise

Johnny LEBIGOT, Personnalité qualifiée

Marc LE GLATIN, Directeur du théâtre de la Cité Internationale

Caroline LOIRE, Directrice de A suivre Productions

Jean-François PERRIER, Personnalité qualifiée

Hervé PINCZAK, Professeur de philosophie

François RANCILLAC, Directeur du Théâtre de l'Aquarium

Olivier RYCKEBUSCH, Chargé du théâtre et du cinéma au Théâtre de Vanves

Ghyslaine SCHUELLER, Personnalité qualifiée

Serge TRANVOUEZ, Directeur de l'ESAD, Paris

Armelle VERNIER, Directrice du Théâtre d'Houdremont, scène conventionnée - La Courneuve

Article 2

La direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France assiste administrativement cette commission consultative et établit le compte rendu des débats et un relevé des votes.

Article 3

Conformément à l'article 12 de l'arrêté du 13 octobre 2005, les frais de déplacement et de séjour auxquels les membres de la commission sont contraints dans le cadre de leur mandat peuvent être pris en charge selon les modalités du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

Article 4

La dépense est imputable sur les crédits du budget du ministère de la culture et de la communication BOP 224, action 07, sous-action 65 pour les frais de déplacement.

Article 5

Le Préfet, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris, et la directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris le **19 JAN. 2018**

Le préfet, secrétaire général
pour les affaires régionales d'Ile-de-France



Yannick IMBERT